

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le vingt-six Août, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de FAUGUEROLLES, dûment convoqué le 18 Août 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Maryline de PARSCAU, Maire de la commune.

Etaient présents : Mmes ALTIERI Sandrine, BIBENS Nathalie, BEYNEIX Cécile, CHARREAU Sylvie, DE PARSCAU Maryline, GILLES Roxane, REYNIER Véronique, VERDIER Béatrice et Mrs. BIBENS David, CONTE Alexandre, COTTON Emmanuel, DABEY Jean-Christophe, JEAN-JUSTIN Eric, MORIZET Emmanuel.

Etaient excusés : -

Pouvoirs : -

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu

DCM 040/2020 – EXONERATION DES LOYERS DU LOCAL PROFESSIONNEL POUR LA PERIODE DE 1^{ER} MARS AU 31 MAI 2020

Afin de prendre en compte les conséquences financières occasionnées, il est proposé de ne pas faire payer les loyers et charges prévisionnelles du local commercial pour les mois de mars, avril et mai.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- D'accepter l'exonération des loyers et charges prévisionnelles du local professionnel pour la période du 1^{er} mars au 31 mai 2020.
- D'annuler de ce fait le titre N° 92 du 4 mars 2020 correspondant au loyer + charges du mois de mars 2020.
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y afférant

DCM 041/2020 – FIXATION TARIF GARDERIE 2020 / 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité

- D'augmenter et de fixer le tarif de la séquence garderie à 1,10 € à compter du 1^{er} Septembre 2020.
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y afférant
 - ◆ Séquence du matin : de 7h30 à 9h00
 - ◆ Séquence du soir : de 17h00 à 18h30

DCM 042/2020 – FIXATION TARIF CANTINE 2020 / 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 12 voix pour / 2 voix contre

- De fixer le prix du repas de la cantine à 3 € le repas à compter du 1^{er} Septembre 2020.
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y afférant

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la séance close. Les délibérations prises ce jour, portent les numéros DCM 040/2020 à DCM 042/2020.

Fin de séance à 21H55